



Les mille sources de la Colère

N° 130

FEVRIER 2020

EDITO

En appelant vos collègues à la grève, vous leur faites perdre de l'argent alors que vous êtes couverts par des Crédits de Temps Syndicaux. Voici, comment Numéro 1 a tenté d'attaquer les délégués syndicaux de la section lors de notre intervention du 28 janvier à la chambre d'agriculture à l'occasion du collège des chefs de service du département.

Perdu : Nous n'avons pas recours aux CTS les jours de grève, SIRHIUS vous le confirmera.

Pour rebondir sur le sujet financier, depuis quelle année le point d'indice est-il gelé ? Comment seront indemnisés les volontaires, s'il y en a, qui joueront les voltigeurs dans les EFS du département ?

Avec quel argent nos collègues paieront-ils leur essence, remplaceront-ils leur voiture quand leur service sera encore plus éloigné de leur domicile ?

Les clopinettes qui seront proposées à nos collègues de Corrèze et Seilhac seront vite dépensées sur les routes du département quand leur service fermera, peut-être, le 31 décembre prochain. Une fois les élections municipales passées, nous en saurons certainement plus.

Numéro 1 endossera-t-il son costume De Robin des Bois dans toutes les situations ?

Un collègue, cadre C dans la Manche, expliquait récemment dans la presse pourquoi une employée de mairie indélicata a pu détourner plus de 130 000 € entre janvier 2014 et juillet 2018 en faisant valider par le Trésor Public des fausses factures.

« Je travaille à 80 %, depuis la dématérialisation, je devais effectuer seul le travail de deux agents, répondre au téléphone, accueillir les gens, je ne m'en sortais pas »

Cet agent a de nombreuses fois alerté sa hiérarchie directe, en l'occurrence son chef de poste, qui, de son côté alerté sa direction, qui a certainement répondu « mais si ! vous pouvez y arriver, il faut mieux vous organiser ».

L'agent risque une amende pour n'avoir pas pu effectuer correctement son travail, car on ne lui en a pas donné les moyens : manque de personnel, confiance aveugle en la dématérialisation qui, comme l'affirme l'agent de mairie, a facilité la fraude. C'est l'agent qui est dans le box des accusés, pas la DDFIP. C'est l'agent qui est stigmatisé, qui doit se justifier, qui doit supporter les regards inquisiteurs.

Il serait intéressant de connaître le point de vue de la directrice des services fiscaux de la Manche, car l'article ne l'évoque pas, pas plus que la page Ulysse 50 qui ne comporte aucun message de soutien à l'agent. Espérons au moins que l'agent n'ait pas supporté en plus des jours de carence pour son arrêt maladie.

Rendez-vous le 19 février prochain pour le verdict.

Article OUEST FRANCE : [Les maires délégués de ces deux communes sont également jugés, ainsi qu'un fonctionnaire des impôts, pour négligence](#) (Ouvrir avec Mozilla Firefox)

Inconscience professionnelle

En plein CHSCT, Numéro 1 a résumé le droit de grève et le courage des collègues du SIE de Brive qui se sont mis en grève le 2 janvier dernier à de l'inconscience professionnelle. Pour mémoire c'est grâce à l'intervention remarquée de numéro 1, devant des non grévistes non bloquants, que l'un d'entre eux a décidé de ne pas rejoindre son poste de travail ce jour-là, empêchant la remontée de la compta vers Bercy. Notez bien que le chef de service était lui en vacances ! Numéro 1 est en passe de devenir l'un des meilleurs communicants de notre section CGT : Vivement qu'il prenne sa carte !

Mme Irma

Avez-vous lu le message concernant les modalités de compensation du temps de trajet domicile-lieu de formation/réunion dans SIRHIUS ? Vous aurez sûrement noté, qu'à moins d'avoir des dons de voyance, le code fourni n'existe pas dans l'application, sauf pour les gestionnaires de SIRHIUS. Donc, pauvres utilisateurs, vous n'avez pas d'autre choix que de contacter la direction pour qu'elle vous communique le précieux sésame. Vos charges de travail vous laissent, évidemment, le temps nécessaire pour appeler Bournazel. Encore faut-il que quelqu'un puisse vous répondre.

Partie de campagne

La Tagerfip est au beau fixe, il n'y a pas eu de suppression d'emploi au SIP de Brive. C'est le bazar, comme partout, mais tout va bien. Nous aimerions partager l'optimisme de numéro 1, le stoïcisme silencieux de Numérobis, mais malheureusement nous ne sommes pas de cette trempe. À quelques semaines du début de la campagne d'impôt sur le revenu, il apparaît opportun de rappeler à la direction que la création de la cellule foncière de Brive a privé les secteurs d'assiette de 3 agents, soit 6 petites mains et autant d'oreilles, qui manqueront indéniablement en avril prochain. Ajoutons maladies, départs en retraites, démission, etc. Vous reprendrez bien un peu de désert ?

Un Darmanin peut en cacher un autre

« Il n'y aura aucune fermeture de trésorerie en 2020 sans l'accord des élus ». Numéro 1 applique à la lettre l'entourloupe de Gérald Darmanin car, si la commune de Seilhac a voté une motion pour le maintien de sa trésorerie, elle n'ouvrira pas, plus, ses portes le 2 janvier 2021. Dans le même registre, numéro 1

répondra favorablement à vos revendications, pour peu qu'elles lui soient communiquées le 30 février.

Une suppression ? où ça ?

Au sujet du SIE d'USSEL, Numéro 1 tentait de mettre, une fois de plus, la poussière sous le tapis en nous disant le 28 janvier qu'il ne supprimait pas le service mais qu'il le transférait. Amateurs de novlangue, n'hésitez pas, à l'occasion, à lui rendre la pareille : Quand il vous dira que vous n'avez pas atteint vos objectifs, assurez-lui que, avec fierté, vous redonnez du pragmatisme dans vos travaux, dans le respect d'une relation équilibrée entre ce que vous pouvez faire et ce que l'on vous demande.

J'enlève du cadastre, ça ne se verra pas

Avec la bénédiction du DG, l'IGN a mis en place en janvier un groupe de travail afin « d'étudier selon quels modalités et calendrier l'institut se verrait confier l'entretien et la mise à jour de la représentation du bâti », mission historique de nos géomètres. Il examinera également les modalités selon lesquelles la diffusion du plan cadastral relèverait désormais de sa seule compétence et non plus de la DGFIP. Pour finir, il se prononcera sur la poursuite d'un projet de plan cadastral continu et mieux géoréférencé, le RPCU. Pas de glissement de terrain mais un glissement de la mission topographique vers le privé !

Continuons à nous mobiliser contre la réforme des retraites !



J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques >> ICI <<

Contacts

mail cgt.ddfip19@dgifp.finances.gouv.fr

tél : 07 66 81 95 30